

Objet : Location du 25 rue Courteline à Saint-Cyprien

Le Président de la Communauté de Communes Sud Roussillon,

Vu le CGCT et notamment ses articles L 5211-10 et L5214-16,

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2026-04/29C du 8 avril 2026 donnant délégation d'attributions au Bureau et au Président dont celle au Président de prendre toute décision relative à la location des bureaux et locaux propriété de la communauté de communes Sud Roussillon,

Considérant que dans le cadre de la gestion de son patrimoine et afin de favoriser le développement économique local, la communauté de communes a intérêt à louer ses locaux inoccupés,

Considérant que le hangar sis 25, rue Courteline à Saint Cyprien, propriété de la communauté de communes, est actuellement libre de toutes occupation,

Considérant que la SAS BT POWER-basse tension power recherche un local sur le territoire intercommunal afin d'y maintenir et développer son activité d'assemblage de boitiers électriques et que le local du 25, rue Courteline correspond à ses besoins,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

De signer avec la SAS BT POWER – basse tension power (SIRET n° 819 901 406 00036), représentée par son président, la SAS BT Corp. (SIRET n° 943 430 579 00012), elle-même représentée à l'acte par madame/monsieur Samir FRANCIS, un bail civil pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} juillet 2026, renouvelable au maximum 2 fois, avec un loyer mensuel de 1 000 €HT (indice de révision des loyers de référence :146,60) et un dépôt de garantie de 1 000 €,

ARTICLE 2 :

Que la présente décision sera communiquée au Conseil de Communauté lors de sa prochaine séance.

Fait à Saint-Cyprien, le **- 5 JUIN 2026**

Le Président
Thierry DEL POSO



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20260605-2026-06-33D-AU
Date de télétransmission : 05/06/2026
Date de réception préfecture : 05/06/2026

16 rue J. et J. Tharaud - CS 50034 - 66750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél 04 68 37 30 60
Mail : info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 00114